



FACULTÉ DES MÉTIERS
ÉCOLE HÔTELIÈRE
DE CANNES

1^{ère} ANNÉE BP ARTS DE LA CUISINE (Rentrée Septembre 2017)

TENUE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE : (Dès le 1^{er} cours de cuisine) :

(L'accès aux cours de travaux pratiques est refusé à toute personne n'ayant pas sa tenue complète)

- ☞ VESTE DE CUISINE BLANCHE OU NOIRE PORTANT LE LOGO DU CFA
- ☞ PANTALON DE CUISINE
- ☞ TABLIER
- ☞ TORCHON
- ☞ TOQUE OU CALOT...
- ☞ CHAUSSURES DE SECURITE OBLIGATOIRE

MATERIEL OBLIGATOIRE : (Dès le 1^{er} cours de cuisine)

- ☞ MALLETTE COMPLETE DE COUTEAUX DE CUISINE (Office, éminceur, fusil Abs, spatule inox, filet de sole, fourchette courbe, désosseur, éplucheur, zesteur, moule à pomme diam. 22, vide pomme, aiguille à brider, ciseaux poisson nickelé, limonadier 5p., chromé, fouet inox 25 cm, pinceau PP, poche nylon, douilles, maryse 25 cm, pince à pate, spatule exoglass 30 cm, mallette rigide, pince à désarêter), une petite balance électronique.

LIVRES OBLIGATOIRES :

- ☞ POUR LA CUISINE ET LA TECHNOLOGIE :

TECHNO CULINAIRE Bac Pro 3 ans Auteur Michel Maincent Morel, Robert Labat (Réf : 1780, éditions BPI)

ADRESSES UTILES POUR LES FOURNITURES :

TENUE :

HABI PRO, 13-15, Avenue du Camp Long CANNES, Tél : 04 93 68 63 35 - habipro@habipro.com
AU PEROU, ZI Les Tourrades – Le Béal 2000 – Chemin de la Bastide Rouge 06150 CANNES LA BOCCA, Tél : 04 93 39 43 39 –
auperou@orange.fr
Elégance et Travail, 21 Rue d'Angleterre – 06000 NICE – Tél : 04 93 87 72 25

Ces fournisseurs possèdent le logo du Centre pour les vestes

MALLETTE :

HABI PRO, 13-15, Avenue du Camp Long CANNES, Tél : 04 93 68 63 35 - habipro@habipro.com
CIVALLERI, 21 impasse du 11 novembre, CANNES – 04 93 39 45 07 – 06 25 23 50 65
AU PEROU, ZI Les Tourrades – Le Béal 2000 – Chemin de la Bastide Rouge – 06150 CANNES LA BOCCA – 04 93 39 43 39 -
auperou@orange.fr
BOS EQUIPEMENT, 4 rue de la Praderie, 06150 Cannes la Bocca 04 93 94 02 02

LIVRES :

Site internet des éditeurs
FNAC
La Sorbonne Antibes/Nice
Cultura

LISTE DE FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT GENERAL :

- une chemise cartonnée ou plastique avec élastiques ou un porte-vues
- une trousse complète :
 - o 4 stylos (bleu, noir, vert, rouge)
 - o 1 règle de 20 cm min
 - o 1 crayon gris
 - o 1 gomme
 - o 1 tube de colle
 - o 1 fluo
 - o 1 calculatrice simple

Chaque apprenti(e) doit se présenter à chaque cours avec tout son matériel, livres obligatoires et fournitures de base, sous peine de sanction dès le 1^{er} jour de cours. (Voir règlement intérieur)

TENUE VESTIMENTAIRE DES APPRENTIS PENDANT LES COURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL :

Il est demandé à chaque apprenti d'adopter une tenue vestimentaire qui correspond au monde professionnel c'est pourquoi SERONT INTERDITS PENDANT LES COURS :

- ✓ *Tous types de couvre-chefs (casquettes, bonnets, foulard, chapeau, bob...)*
- ✓ *Joggings, survêtements (exigés uniquement pendant le cours d'EPS)*
- ✓ *Sweet à capuche*
- ✓ *Tous vêtements troués, délavés, tâchés, fluorescents, transparents et avec de grandes inscriptions.*
- ✓ *Débardeur, bustier sans bretelles ou tout vêtement ne couvrant pas les épaules.*
- ✓ *Baggy et treillis*
- ✓ *Shorts, bermudas et pantacourts*
- ✓ *Baskets de sports (exigées uniquement pendant le cours d'EPS).*
- ✓ *Tongs, claquettes ou tout type de chaussures non tenues à la cheville pour des raisons de sécurité et d'hygiène*
- ✓ *Talons aiguilles*

Tout apprenti dérogeant à cette règle sera exclu du centre de formation, sanctionné puis renvoyé dans son entreprise.